

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 1^{er} décembre 2022

Compte rendu n° 11

Secrétaire de séance : Karine-Sophie REGNIER

Etaient présents à l'ouverture de la séance : 27 présents et représentés

COLLÈGE A
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS (procuration à Mme Linda PILLIERE)
Mme Emmanuèle CAIRE (procuration à M. Tristan VIGLIANO)
M. Lionel DANY
Mme Anna GUILLO (procuration à M. Lionel DANY)
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Linda PILLIÈRE
M. Raffaele RUGGIERO (procuration à Mme Sophie HERMENT à partir de 11h45)
M. Tristan VIGLIANO
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
M. Vincent BREJARD (procuration à Mme Sophie NEZRI-DUFOUR)
Mme Virginie CULOMA-SAUVA (procuration à Mme Alice FABRE à partir de 12h10)
Mme Alice FABRE (à partir de 11h40)
M. Médéric GASQUET-CYRUS (procuration à Mme Sophie NEZRI-DUFOUR)
M. Stefano MAGNI
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR
M. Mohamed OUERFELLI (procuration à M. Tristan VIGLIANO)
M. Fabrice PELLERIN (procuration à Mme Valérie ANDRE à partir de 12h15)
COLLEGE IATSS
Mme Françoise DESRUES
M. Samba DIOP (procuration à Mme Françoise DESRUES)
M. Guillaume GRÉGOIRE
Mme Sandra LUDWIG (procuration à Mme Françoise DESRUES)
Mme Marie Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
COLLÈGE USAGERS
Mme Appoline HAQUET
M. Paul MARIANI (à partir de 10h30)
M. Leonardo PEREZ
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
Mme Céline CISSE (procuration à M. Lionel DANY))
INVITES
Mme Valérie DEBUICHE
M. Sebastian HUSCH
Mme Emmanuelle LE BARBENCHON
M. Alexis NUSELOVICI
M. Jean-Philippe POTIER
Mme Linda ZAOUI

29 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.

M. Dany, Doyen de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 10h10.

Ordre du jour :

1. Approbation Compte-rendu du CUFR du 13/10/2022 (Délibération)
2. Informations générales (Information)
3. Convention avec centres pénitentiaires / SFAD (Information)
4. Tarification MAD Locaux Turbulence (sous réserve)
5. Fiches projets relations internationales (Délibération)
6. Rattachement secondaire du CEREGE (Délibération)
7. Ouverture d'une formation à l'apprentissage – Master EPHISI (Délibération)
8. Capacités d'accueil L1 et capacités d'accueil et attendus de M1 (Délibération)
9. Manifestations scientifiques 2022-2023 (Délibération)
10. FIR Colloques et Edition 2023 (Délibération)
11. Contrat d'objectifs et de moyens (Délibération)

M. Dany souhaite commencer le conseil par des remerciements à Mme Huguet, qui a assuré la lourde tâche de Responsable Administrative de l'UFR durant 10 ans et par la présentation de M. Potier qui arrive ce jour sur le poste de Directeur Administratif.

M. Dany propose une modification de l'ordre du jour. Suite à des remontées et interrogations, il souhaite qu'il n'y ait pas de vote aujourd'hui concernant le contrat d'objectifs et de moyens. Il propose que des temps d'échanges supplémentaires puissent être organisés et de formaliser un retroplanning pour rendre le document à la CFVU. **M. Ruggiero** s'interroge sur le délai maximal pour rendre ce document. **M. Dany** précise que ce sera après mi-janvier.

1. Approbation Compte-rendu du CUFR du 13/10/2022 (Délibération)

Demandes de modifications de la part de Mme André et M. Le Thiec.

Vote pour l'approbation du compte-rendu de la séance du 13 octobre 2022 : 25 pour et 2 abstentions (27 votants)

2. Informations générales (Information)

Point présenté par Lionel Dany

- modification du calendrier : ajout aux congés de Noël du lundi 02 janvier 2023.
- inclusion de l'information de la tenue des comités et du CUFR dans l'agenda hebdomadaire de l'UFR
- plateforme pour le recrutement en M1 : aucune information officielle pour l'instant
- scolarité : conditions de travail (aspect bâtiment), bien qu'une réhabilitation complète du bâtiment sur 4 ans débute prochainement, la Direction de UFR souhaite que le bâtiment actuel soit maintenu dans de bonnes conditions. Cette réhabilitation va se faire en concertation avec les différents utilisateurs (personnels et usagers).

Mme André souhaite informer d'odeurs désagréables au rez-de-chaussée de la Maison de la Recherche. **Mme Herment** a constaté le même problème aux 2^e et 3^e étages du bâtiment Egger.

Intervention d'un collectif d'étudiants : leur principale revendication porte sur la suppression de la session de rattrapage. Ils s'inquiètent de la précarisation de la situation de nombreux étudiants que cette suppression pourrait engendrer.

M. Dany précise que l'UFR ne souhaite pas remettre en question la session de rattrapage, la version actuelle du document sur la stratégie formation (Contrat d'Objectifs et de Moyens / COM) en fait état. Par ailleurs, il a été acté ce jour que l'UFR se donne plus de temps pour travailler sur le COM.

Ils s'inquiètent également du peu de représentativité des étudiants au sein des instances décisionnelles.

Ils s'inquiètent de ne pas avoir accès aux mails listes d'étudiants pour s'informer entre eux et insistent que la décision d'AMU d'interdire le tractage est en infraction avec le code de l'Education.

-Campagne repyramidage : campagne terminée

M. Dany rappelle le cadre général : expertise interne sur les candidatures, expertise par le CNU et auditions des candidats dans le cadre d'une commission *ad-hoc*, décisions finales de la présidence. Des commissions d'auditions ont eu lieu la semaine du 14 novembre pour les 4 repyramidages prévus dans la composante, chaque commission comportait 4 membres (2 PR ou assimilés de la section CNU et 2 PR dont un représentant de la présidence). Il rappelle que ces commissions devaient donner un avis et non un classement. La campagne est terminée, attente de l'avis final du CAcr (08/12/22).

-CIA/PIA : un mail a été adressé hier à tous les personnels IATSS de l'UFR pour les informer que la décision de la direction a été, pour cette année, de verser le même montant aux agents contractuels et titulaires selon la répartition par catégorie prévue par AMU, en prenant pour référence les montants du tableau CIA.

-point sur la campagne d'emplois IATSS (page 6 de la présentation power point). Le poste de Tech et celui d'ASI ont été obtenus en interne. Un poste supplémentaire d'ASI en externe a également été négocié.

Mme Vitali s'interroge sur le choix de positionner ce poste supplémentaire en externe. **M. Potier** précise qu'au niveau d'AMU, la règle est une parité entre les postes en interne et en externe, et que l'UFR a su bien négocier pour avoir un poste de TECH et un poste d'ASI en interne. Il indique également qu'un vrai travail de préparation des personnels aux concours va être mis en place au niveau de l'UFR.

Mme Vitali souhaite savoir s'il y a un vivier au sein de l'UFR pour pouvoir postuler sur ce poste en externe. **M. Potier** le confirme.

Mme Mirtillo tient à souligner que les créations de postes sont très importantes car le ratio IATSS/EC est très déséquilibré au sein de l'UFR.

3. Convention avec centres pénitentiaires / SFAD (Information)

Point présenté par Lionel Dany

Il s'agit d'une convention de partenariat entre les centres pénitentiaires et le SFAD à l'intention des étudiants empêchés. **M. Dany** tient à souligner que cette convention est le résultat d'un long travail de la direction du SFAD. Cette convention a été validée par le DAJI et va désormais être mise à la signature des différents partenaires. (page 10 de la présentation Power Point)

4. Tarification MAD Locaux Turbulence

Point présenté par Sebastian Husch

Le bâtiment Turbulence accueille l'offre de formation en Arts sur le site de Marseille Saint-Charles et ainsi que le LESA. M. Dany précise que les tarifs ont été adaptés afin de valoriser les espaces proposés. (page 12 de la présentation Power Point)

Vote : 25 pour et 3 contre (28 votants)

5. Fiches projets relations internationales (Délibération)

Point présenté par Linda Pillière

5 fiches projets de coopération internationale sont soumises à l'approbation des membres du conseil (de la page 14 à la page 18 de la présentation Power Point) :

- Konkuk University, Séoul, Corée du Sud : il s'agit d'un projet co-porté avec la FEG (renouvellement)
- Université Libanaise, Beyrouth, Liban (renouvellement)
- Universidade Federal do Rio Grande do Sul, Porto Alegre, Brésil. Le conseil d'UFR a déjà voté en mars, mais le porteur de projet, M. Butel, a ajouté des commentaires (renouvellement)
- Université Nationale Précarpatsky Vasyl Stefanyk, Ivano-Frankivsk, Ukraine. Il s'agit d'un nouveau projet avec une université ukrainienne qui concerne essentiellement le master de philosophie française et de traduction.
- National Research and Innovation Agency, Jakarta, Indonésie (nouveau projet)

Mme André tient à souligner que les problématiques sont très différentes, soit avec les flux entrants et sortants d'étudiants et d'enseignants, soit avec seulement de l'accueil sans réciprocité. Elle a également remarqué que la dimension recherche a à chaque fois une grande importance.

Vote pour les 5 fiches projets : 27 pour et 1 abstention (28 votants)

6. Rattachement secondaire du CEREGE (Délibération)

Point présenté par Alexis Nuselovici

Rappel des unités de recherche rattachées à l'UFR ALLSH comme composante principale, page 20 de la présentation Power Point.

Rappel des unités rattachées secondairement à l'UFR et des unités non rattachées à l'UFR ALLSH mais identifiées dans la campagne d'emplois, page 21 de la présentation Power Point.

M. Vigliano souhaite connaître l'intérêt pour le CEREGE à demander ce rattachement secondaire. **M. Dany** précise que ce type de demande permet d'attester de collaborations scientifiques ou pédagogiques, et de l'implication de personnels d'une autre composante dans l'unité d'accueil.

Mme Mirtillo souhaite connaître l'impact de cette demande, au niveau des moyens humains et des locaux. **M. Dany** précise que cela n'aura aucun impact.

Vote : pour à l'unanimité (28 votants)

7. Ouverture d'une formation à l'apprentissage – Master EPHISI (Délibération)

Point présenté par Valérie Debuiche

Page 24 de la présentation Power Point.

Vote : pour à l'unanimité (28 votants)

8. Capacités d'accueil L1 et capacités d'accueil et attendus de M1 (Délibération)

Point présenté par Valérie Debuiche

Page 26 de la présentation Power Point.

Mme Debuiche précise que 2 propositions de modifications n'ont pas été acceptées lors du vote en comité des études (L1 LLCER russe : augmentation de 10 places et L1 LEA anglais-russe : diminution de 5 places) car considérées sans justification.

M. Perez demande pourquoi il n'y a pas d'augmentation des capacités d'accueil, plus en adéquation avec les demandes déposées dans Parcoursup, en particulier pour les filières importantes comme la psychologie. **M. Dany** précise qu'actuellement cela n'est pas possible par manque de moyens humains.

M. Le Thiec tient à préciser que les cohortes en psychologie sont très importantes en L1, mais moindre en L2 et L3.

Vote pour les L1 : 27 pour, 1 contre et 1 abstention (29 votants)

Détails des demandes pour les M1 page 27 de la présentation Power Point.

M. Dany précise que le comité des études a voté de ne pas baisser les capacités d'accueil.

M. Perez souhaite savoir si des recrutements sont prévus pour améliorer l'encadrement en master. **Mme Debuiche** indique que le taux d'encadrement en master de psychologie semble correct.

M. Le Thiec précise que la psychologie a obtenu 11 postes d'enseignants-chercheurs lors de la campagne d'emplois pluriannuelle.

Vote pour les M1 : 27 pour et 2 contre (29 votants)

9. Manifestations scientifiques 2022-2023 (Délibération)

Point présenté par Lionel Dany

Le premier critère est de financer tous les projets, sauf s'ils sont hors cadre. Pour la répartition de l'enveloppe allouée, une clé de répartition de la dotation est mise en place en fonction des évaluations des experts, et donc du classement des demandes.

Vote : 28 pour et 1 abstention (29 votants)

10. FIR Colloques et Edition 2023 (Délibération)

Point présenté par Lionel Dany

La clé de répartition du budget global est la même que pour les manifestations scientifiques en fonction des évaluations des experts.

Mme André souhaite connaître les critères d'évaluation des FIR édition.

M. Le Thiec aimerait savoir si l'UFR a une vision des cofinancements obtenus, en particulier pour les unités mixtes de recherche. **M. Dany** précise qu'il y a un suivi financier pour connaître l'utilisation des fonds alloués pour chaque manifestation scientifique.

Vote : 28 pour et 1 abstention (29 votants)

11. Contrat d'objectifs et de moyens (Délibération)

Point présenté par Lionel Dany

De la page 34 à la page 38 de la présentation Power Point.

M. Vigliano trouve que les solutions pédagogiques envisagées ne sont pas acceptables. Il souhaite alerter sur la mise en place des cours d'1h30. Il pense que ce temps n'est pas suffisant pour faire un cours. Il s'inquiète que les blocs de connaissances ne soient plus compensés. Il a également remarqué que le contrôle continu est privilégié. Il ne voit donc pas comment il va rester du temps pour dispenser des cours.

M. Dany souhaite préciser que cette question du bloc d'1h30 pourrait ne pas apparaître dans le COM et être plutôt discuté dans le cadre de la mise en œuvre de l'architecture fine. Cela n'a pas pour but de baisser le nombre d'heures de cours en licence, mais vise à permettre une réflexion sur l'organisation des enseignements en lien avec les contraintes liées à l'occupation des salles. Le CCI n'est pas imposé, il doit répondre à des enjeux pédagogiques et de faisabilité (cohorte importante).

M. Pellerin trouve que cela s'apparente à du contrôle de gestion. C'est une logique comptable qui s'impose. Il trouve que les étudiants d'ALLSH doivent déjà absorber des contenus de cours dans un temps plus restreint que d'autres étudiants et ce choix ne ferait qu'accroître ce décalage.

Mme Le Barbenchon précise qu'il ne s'agit pas de diminuer le nombre d'heures d'enseignement mais de les organiser différemment. **Mme Debuiche** insiste sur le fait qu'il est hors de question de diminuer le temps des ECTS.

M. Le Thiec précise que la liste Convergences avait demandé des informations sur ce contrat depuis le mois de janvier, et que les premières informations n'ont été données qu'en septembre et discutées en CUFR seulement aujourd'hui. Il s'inquiète de la suppression du vote de ce jour et de l'absence de consultation de la majorité des départements. Il ne voit pas comment en si peu de temps, l'UFR pourra changer les choses.

Mme Debuiche précise que lors du CUFR du 26 janvier, la gouvernance d'AMU n'avait fourni aucun document de cadrage spécifique par rapport à ce point, par ailleurs, les départements ont été consultés.

M. Magni parle pour son département d'Etudes Italiennes où les cours sont dispensés en 24 heures (12x2h00) non en 1h30. Cela va donc impliquer une refonte totale de l'offre de formation.

M. Bracco déplore qu'il n'y ait pas au sein de l'UFR des enseignements par blocs en licence, qui permettraient de mieux articuler les périodes de cours et les périodes de stages. Actuellement les étudiants ne peuvent pas suivre tous les enseignements parce qu'ils sont déjà en stage. **Mme Debuiche** précise qu'il est privilégié des temps longs pour les enseignements et que des enseignements par bloc ne seraient pas compatibles avec les locaux disponibles.

Mme Haquet remercie le conseil d'avoir pris du temps pour écouter les étudiants venus ce jour et surtout d'avoir pris conscience que le contrat d'objectifs et de moyens n'était pas viable tel qu'il était proposé et par conséquent, d'avoir pris la décision de décaler le vote. Elle s'inquiète des propositions faites par l'UFR sur trois points. Le premier est celui de « la seconde chance » qui ne répond pas aux contraintes des étudiants en SFAD et en RSE. Le second point est la non-compensation des résultats obtenus entre les matières durant les deux semestres d'une année universitaire. La non-compensation entre les BCC sera un problème pour la réussite étudiante d'une part alors que l'améliorer est un objectif d'AMU et de l'UFR, mais aussi pour la « gestion » pédagogique des étudiants, puisqu'elle entraînera inévitablement de nombreux redoublements à cause d'une UE non validée qui n'est pas représentative de l'ensemble des compétences de l'étudiant. Enfin, elle souhaite que les cours ne soient pas limités à 1h30 comme le contrat d'objectifs et de moyens l'indique pour ne pas que les étudiants perdent une demi-heure d'enseignement.

Mme André milite également pour la mise en place d'enseignements par bloc qui s'articulent mieux avec les projets en coopération et d'échanges internationaux.

Mme Fabre, qui a déjà des cours de master en bloc, doit faire face à des problèmes de réservations de salles car la priorité est donnée aux cours récurrents sur tout un semestre. Elle souhaiterait qu'une réflexion soit initiée avec le CROUS afin d'améliorer la vie sur le campus.

M. Le Thiec demande à ce que les chiffres des DPI soient corrigés. Il souhaiterait également que des groupes de travail soient organisés pour la finalisation du COM.

M. Perez aimerait connaître les effectifs qui ont été donnés lors de la réhabilitation des bâtiments actuels et savoir comment il serait possible d'augmenter leurs capacités d'accueil. Il rappelle également que les étudiants vont rester mobilisées tant qu'ils n'auront pas l'assurance du maintien de la session de seconde chance.

Mme Debuiche tient à préciser que la seconde chance n'est pas supprimée. Elle regrette également que le groupe de travail formation qui a été mis en place n'a pas su intéresser les élus étudiants. Elle tient également à souligner que la direction de l'UFR est très impliquée dans l'amélioration de la vie étudiante.

Mme Herment s'inquiète de la simplification de l'offre de formation. **Mme Debuiche** précise que ce sont des suppressions de parcours et non de mentions. **M. Dany** précise qu'il faut trouver un équilibre entre des formations qui n'accueillent quasiment plus d'étudiants et des formations qui ont d'importants taux de pression à l'entrée.

M. Le Thiec souhaite également que l'UFR garde ses spécificités et que la gouvernance d'AMU les prenne en compte.

Mme Haquet souhaite avoir des précisions sur le nouveau mode de compensations. **M. Dany** précise que la politique de compensations est une politique d'établissement et non pas au niveau de l'UFR.

Mme Debuiche précise que le choix des cours en 1h30 s'est fait en fonction de l'offre de formation du LANSAD.

M. Dany propose de mettre en place 2 groupes de travail avec des appels à volontariat, un auprès des départements et des personnels administratifs impliqués dans l'offre de formation, un autre intégrant les étudiants - décalé dans le temps pour respecter les périodes de révision et d'examens. Les propositions seront présentées en CE puis en CUFR.

M. Le Thiec n'est pas favorable à la mise en place de 2 groupes de travail distincts.

Mme Haquet et **M. Perez** souhaitent que le conseil d'UFR s'engage par le biais d'une motion pour demander le maintien de la session de rattrapage. **M. Dany** n'y est pas favorable puisque le COM ne remet pas en cause la seconde chance.

M. Dany lève la séance à 13h30.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.